

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1075/SG/FP des Affaires sociales médecin-capitaine hors cadre des armées à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales

n° 69-1075/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
9 juillet 1969

Numéro JO
n° 15 du 25/07/1969

Date du numéro
25 juillet 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Yves Gimel, médecin-capitaine, en position hors cadre des Armées (indice nouveau 467), est mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, pour compter du 18 juin 1969, date de son arrivée au Territoire, pour servir en qualité de médecin-chef du Dispensaire Farah-Had, en remplacement numérique du médecin-capitaine Chapelle, rapatriable.